



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ALIZÉE NIVERT – Architecte d'Intérieur Décoratrice

Version applicable aux clients consommateurs

ARTICLE 1 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toute prestation de services réalisée par :

ALIZÉE NIVERT

Architecte d'intérieur décoratrice

Entreprise individuelle

SIREN 979 160 801

4 route du Bel Air – 78460 CHOISEL

contact@alizeenivert.fr

TVA non applicable – article 293 B du CGI

Elles s'appliquent aux clients agissant en qualité de consommateurs.

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

ARTICLE 2 – COMMANDE

La mission débute après :

- Signature du devis
- Acceptation des présentes CGV
- Versement de l'acompte

ARTICLE 3 – PRIX

Les prix sont exprimés en euros nets (TVA non applicable art. 293 B CGI).

Toute prestation non prévue au devis fera l'objet d'un devis complémentaire.

ARTICLE 4 – MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement s'effectue selon l'échéancier prévu au devis.

Tout retard de paiement peut entraîner des pénalités conformément à la législation en vigueur.

ARTICLE 5 – DROIT DE RÉTRACTATION

Le Client dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation.

Un formulaire type de rétractation peut être fourni sur demande.

Si le Client demande l'exécution immédiate des prestations, il reconnaît renoncer à son droit de rétractation pour les prestations exécutées.

ARTICLE 6 – EXÉCUTION DE LA MISSION

La mission constitue une obligation de moyens.

Les délais sont indicatifs et peuvent être ajustés en fonction des validations du Client.

ARTICLE 7 – RESPONSABILITÉ

La responsabilité de l'Architecte d'intérieur décoratrice est limitée aux dommages directs et prévisibles.

Elle ne peut être tenue responsable :

- Des décisions des entreprises
- Des retards indépendants de sa volonté
- Des dommages indirects

ARTICLE 8 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les créations demeurent la propriété exclusive de l'Architecte d'intérieur décoratrice.

ARTICLE 9 – DONNÉES PERSONNELLES

Conformément au RGPD, le Client dispose d'un droit d'accès, rectification et suppression de ses données.

ARTICLE 10 – MÉDIATION

Conformément à l'article L612-1 du Code de la consommation, le Client peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.

ARTICLE 11 – LITIGES

À défaut d'accord amiable, les tribunaux compétents seront ceux déterminés par le Code de procédure civile.